



SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
SECTION LOCALE 1244 SCFP FTQ
C.P. 6128, SUCCURSALE CENTRE-VILLE
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3C 3J7

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Date : Mardi le 24 février 2009
Heure : 12h00 à 13h00
Salles : K-500 Pavillon Roger-Gaudry
Salle 1465 à St-Hyacinthe
Assemblée générale simultanée à Montréal et à St-Hyacinthe
*Vous êtes autorisés à vous absenter sur le temps de travail
pour assister à cette assemblée*

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 4 décembre 2008
3. **Projet d'entente – Services essentiels (ferme et animaleries)**
Sous réserve de la recommandation du Conseil syndical du 18 février 2009, le document vous parviendra par courriel le 19 février 2009.
4. **Propositions du Bureau syndical**
 - a) **Entériner les candidatures du Comité Jeunes (Ad-Hoc)**
Le Conseil Syndical recommande d'entériner les candidatures de Nicolas Ghanty et d'Éric Romano comme membres du Comité des Jeunes (Ad Hoc).
 - b) **Entériner les candidatures du Comité des Statuts**
Le Conseil syndical recommande d'entériner les candidatures d'Éric Romano, Guillaume Michaud et Colette Tellier comme membres du Comité des statuts.
 - c) **Entériner la proposition Comité environnement (Ad-Hoc) et ouverture de candidatures.**
Le Conseil syndical recommande la formation d'un comité (Ad-Hoc) de cinq (5) membres pour la protection de l'environnement à l'Université de Montréal dont le mandat est : «Fait part aux membres des situations lui étant rapportées par les membres, qui sont dommageables pour l'environnement, particulièrement dans nos milieux de travail et dans nos activités quotidiennes à travers le Campus. L'information se fait notamment par le biais du journal syndical « Syndiscope ». Le Comité sensibilise et fait de l'éducation auprès de nos membres en matière d'environnement.»
5. **Intervention des membres**
6. **Clôture**

Vous devez apporter votre carte de membre pour pouvoir voter le cas échéant. Si vous avez des difficultés de transport, veuillez nous contacter au local du Syndicat, avant la tenue de l'Assemblée.